



## **HARCELEMENT MORAL,** **LE REPERER, LE TRAITER**

### **1 - OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

- Permettre l'identification des situations de harcèlement moral
- Décrire les conséquences sur la santé des victimes salariées et l'environnement de travail
- Présenter la politique de prévention et le rôle spécifique du personnel encadrant
- Lister les réactions à adopter face à un signalement de harcèlement moral

### **2 - CONTENU DE LA FORMATION :**

Qu'est-ce que le harcèlement ?

Les différents types de harcèlement (moral, sexuel, en ligne, ...)

Identification des cas de harcèlement : questionnaire de Leymann, les techniques de management pathogènes de Marie Pezè

Les effets du harcèlement sur les victimes : stress, anxiété, dépression, perte de confiance, atteinte à la santé physique et psychique, ...

Les effets sur l'environnement de travail

Baisse de productivité, augmentation taux d'absentéisme, turnover, détérioration du climat social, ....

Les facteurs de risque du harcèlement, les facteurs individuels, les facteurs organisationnels, les facteurs sociaux

Les signes de harcèlement, les signes physiques et psychologiques chez la victime

Les comportements du harceleur

Ce qui n'est pas du harcèlement : stress, burn out, conflits

### **3 - MOYENS PEDAGOGIQUES:**

Alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et mises en situation.

### **3 - PERSONNEL CONCERNE ET PRE-REQUIS :**

Toute personne souhaitant reconnaître les situations de harcèlement et les actions à engager face à une situation de harcèlement. **Indiqué pour travailleur désigné.**

### **4 - DUREE ET LIEU DE FORMATION :**

8 heures de formation (2<sup>e</sup> jour possible en fonction de l'intérêt sur les aspects légaux et les conflits)

Minimum 6 personnes, maximum 10 personnes. Organisable sur demande possible.

La formation se déroule dans les locaux du FSI 77-79, parc d'activités L-8308 Capellen.

Possibilité selon disponibilités du formateur de le faire spécifiquement intra-entreprise.

### **5- Prix :**

200€ HT/personne, directement déduit du budget. Attestation de présence

**Contact** : Yann Le Jaudet – [yann.lejaudet@fsi.lu](mailto:yann.lejaudet@fsi.lu) – 661 205 500